

■ CHAMPEAUX

PROJET. Une maison médicale ouvrira ses portes en 2024

La commune de Champeaux, son intercommunalité et la Région Ile-de-France ont officialisé la création d'une maison de santé. Elle ouvrira ses portes début 2024.

Le constat est sans appel : avec seulement 36 médecins pour 100 000 habitants*, le territoire de la communauté de communes Brie des rivières et châteaux présente une couverture bien inférieure à la moyenne du département et largement insuffisante pour répondre aux besoins de la population.

« Chaque habitant bénéficie en moyenne de moins de 4 consultations par an, précise l'intercommunalité. Cette situation s'explique principalement par la diminution du nombre de médecins en activité en raison des départs à la retraite non compensés par de nouvelles arrivées. »

Six praticiens attendus

Pour tenter d'enrayer ce processus de désertification et consolider l'offre de santé existante, l'intercommunalité a donc signé, le 21 octobre, une convention de partenariat pour la création de deux maisons médicales, l'une située sur la commune de Soignolles-en-Brie (lire encadré) et l'autre sur la commune de Champeaux.



Le 21 octobre, les communes de Champeaux, Soignolles-en-Brie, la CCBRC et la SEM IdF ont signé une convention de partenariat pour la création de deux maisons médicales ©DR

« Elle sera à proximité du centre bourg, sur un terrain de 2 500 m² face au restaurant La Palmeraie du sud, dévoile Yves Lagües-Baget, maire de Champeaux. Le projet prévoit l'installation de deux généralistes, deux infirmiers, d'un kiné et d'un ostéopathe. À l'exception de la kiné, qui travaille encore du côté de

Blandy-les-Tours et qui nous rejoindra, tous les praticiens sont déjà recrutés. Nous avons la chance d'en compter déjà beaucoup sur la commune. »

Alors que la maison de santé la plus proche se situe aujourd'hui à Guignes, la future structure va permettre à Champeaux et ses 800 habitants de développer son offre de santé et son attractivité.

« Les travaux devraient débuter à l'automne 2022, conclut le premier édile. Un parking sera également construit et nous envisageons de délocaliser la pharmacie, de façon à créer un véritable lieu de vie commun. »

Les nouveaux praticiens qui s'installeront à Champeaux et à Soignolles-en-Brie bénéficieront par ailleurs du dispositif d'aide à l'installation de la Région et de l'Agence régionale de santé.

Maxime BERTHELOT